FORMATION EN PRÉSENTIEL

UTILISATION DES EXTINCTEURS.

Dernière mise à jour le 23/07/2026.

OBJECTIF

Savoir utiliser un extincteur ou un moyen de lutte contre l'incendie selon la nature ou l'origine du feu.

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Agir sur les causes et les risques d'incendie
- Etre capable de différencier les agents extincteurs.
- Savoir utiliser un extincteur approprié en toute sécurité lors d'un début d'incendie.
- Identifier les moyens de prévention et appliquer les consignes incendie - Savoir donner l'alerte
- Appliquer les consignes incendie de mon établissement.
- Appliquer la réglementation et les obligations sur le risque incendie

Tarif	**nous consulter**
Réf.	**Inc04**
Contact	0297611182 contact@poleformation.bzh https://www.poleformation.bzh/

PUBLIC CONCERNÉ

Salariés de tous secteurs d'activité volontaires ou désignés par l'employeur dans le cadre des obligations de lutte contre les incendies.

PRÉ-REQUIS

- Maitrise de la langue française (lue, parlée, écrite), connaissance des opérations mathématiques de base.

MODALITÉS DE DÉROULEMENT DE L'ACTION DE FORMATION

Présentiel

MÉTHODES ET MOYENS MOBILISÉS

Salle équipée et matériels spécifiques liés à l'incendie (extincteurs, bac à feu ...) / études et analyses des consignes de sécurité et d'évacuation

Niveau	Modalité	Effectif par session	Durée
Autres formations professionnelles continues	**Présentiel**	**4 mini > 13 maxi**	**2 heures / 1 jour(s)**

Des aménagements pédagogiques et organisationnels peuvent être mis en place, en fonction des besoins exprimés, afin de garantir l'accessibilité de la formation à tous.

PROGRAMME

Programme théorique

Thèmes communs formation initiale

- Notion de base sur l'incendie
 - Le triangle du feu
 - Les classes de feu
 - La propagation
 - Les agents extincteurs

- La description d'un extincteur
- Les différents types d'extincteur
 - Eau
 - Poudre
 - Mousse
 - CO^2

Programme pratique

- La manipulation des extincteurs
 - Sur feu réel (bac à feu écologique)

 - L'étude préventive du lieu de travail
 - Les organes de sécurité
 - Les locaux à risques

 - Les consigne de sécurité en cas d'incendie.

LES PLUS

Conforme à l'application des articles R.4227-28 à R.4227-33 et R. 4227-39 du Code du travail.

INTERVENANT(S)	ÉVALUATION	ATTRIBUTION FINALE
Formateur en prévention ou sécurité incendie	Tests théorique et pratique	Attestation de formation

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

Avant la fin de la période de validité de 36 mois, l'apprenant doit suivre une session de Utilisation des extincteurs.